



COMMUNIQUE DE PRESSE N° 007/CENI/2022

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance de l'opinion publique que dans le cadre des préparatifs de l'actualisation des cartographies opérationnelles, elle organise, en collaboration avec le monde scientifique et professionnel, un atelier d'échange sur la cartographie des Centres d'inscription (CI).

Cette activité aura lieu du 16 au 17 mars 2022 au siège de la Commission Electorale Nationale Indépendante, sis au numéro 4471, Boulevard du 30 juin, à Kinshasa/Gombe.

Les participants à cette réflexion scientifique proviendront de (s) (du) :

- L'Université de Kinshasa (UNIKIN), spécialement du Département Informatique et Électricité de la Faculté Polytechnique, du Département des Sciences de la Population et de Développement, du Département des Géosciences, du Département de Mathématiques et Informatique de la Faculté des Sciences et aussi de la Faculté de l'Économie ;
- L'Université Pédagogique Nationale (UPN), spécialement le Département de Géographie et l'École de Télé-détection Spatiale ;
- L'Université Protestante au Congo (UPC) ;
- L'Université Catholique du Congo (UCC) ;
- L'Institut Supérieur des Techniques Appliquées (ISTA) ;
- L'Institut Géographique du Congo (IGC) ;
- L'Institut Supérieur des Statistiques (ISS) ;
- L'Institut National de la Statistique (INS) ;
- Fonds des Nations Unies pour la Population ;
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD),
- L'Unité cartographique de la MONUSCO ;
- L'Office National de l'Identification de la Population (ONIP) ;
- Bureau Central de Recensement (BCR) ;
- Réseau National des Télécommunications par Satellite (RENATELSAT) ;
- Experts du Ministère des Affaires Etrangères (MINAFFET) ;
- Experts du Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières (MININTERSEDECAC) ;
- La Direction Générale de Migrations (DGM) ;
- Secrétariat Général à la Décentralisation ;
- Secrétariat Général aux Affaires Coutumières ;
- Personnalités scientifiques ;
- Membres, cadres et agents de la Commission Electorale Nationale Indépendante.

Cet exercice est une manifestation du souci de la CENI d'assurer la transparence et d'améliorer la qualité de son travail.

A cet effet, une invitation sera adressée à chaque Institution ci-haut citée et aux différentes personnalités scientifiques déjà identifiées.

